

Les pelouses sèches littorales autour de Royan (Charente-Maritime)

par Christian LAHONDÈRE (*)

Dans une étude précédente (LAHONDÈRE, 1986), nous avons signalé le caractère très xérophile des pelouses littorales au nord de Meschers, s'opposant au caractère plus mésophile de ces pelouses au sud de Meschers et nous avons proposé une explication à ce fait d'observation, à savoir la nature du substratum plus favorable à la rétention d'eau au sud de Meschers. Dans son étude sur les pelouses calcicoles du domaine atlantique, V. BOULLET (1986) confirme ce qui précède, puisqu'il distingue sur les rives de la Gironde trois associations ; deux d'entre elles appartiennent au **Xerobromion** (Br.-Bl. et Moor 1938) Moravec 1967, sous-alliance du **Xerobromenion** Oberd. 1957 :

- l'une est localisée dans la partie la plus occidentale de l'estuaire («environs de Meschers») : c'est le **Sideritido guillonii - Koelerietum vallesiana** Royer 1982 subass. **dactyletosum hispanicae** V. Boulet 1986 ;

- l'autre est fréquente plus au sud, dans la région de Mortagne, c'est le **Catanancho caeruleae - Festucetum timbalii** V. Boulet 1986 subass. **asteretosum linosyris** V. Boulet 1984.

La troisième appartient au **Mesobromion** (Br.-Bl. et Moor 1938) Knapp 1942, sous-alliance du **Festucenion timbalii** (Royer 1985) V. Boulet 1986, c'est le **Carduncello mitissimi - Brometum erecti** (Lapraz 1962) V. Boulet 1986, subass. **festucetosum timbalii** V. Boulet 1986, s'étendant plus au sud vers Saint-Bonnet-sur-Gironde et remplaçant « le **Catanancho - Festucetum asteretosum** dans les situations les plus mésophiles ».

Aucun relevé n'a, à notre connaissance, été publié des pelouses littorales situées au nord-ouest de Royan. L'identification récente (1988) d'une fétuque nouvelle, *Festuca lahonderei* Kerguelen et Plonka, nous a amené à reprendre l'étude des pelouses littorales autour de Royan. Nous avons pu mettre en évidence l'existence de deux ensembles s'ajoutant aux trois associations décrites par V. BOULLET : une association à *Festuca lahonderei* au nord-ouest de Royan et une association à *Sesleria albicans* subsp. *albicans* de part et d'autre de cette localité.

(*) Ch. L. : 94 avenue du Parc, 17200 ROYAN.

I - L'association à *Festuca lahonderei* Kerguélen et Plonka

1 - Conditions stationnelles :

L'association à *Festuca lahonderei* occupe les sols squelettiques en pente légère et les petites vires des falaises littorales entre Royan Pontaillac et la conche de Vaux-sur-mer-Nauzan. C'est une pelouse assez souvent ouverte. Le substratum de l'association est constitué par des calcaires du Maestrichtien « durs, grumeleux à graveleux, vacuolaires par dissolution des tests » (notice de la carte géologique au 1/50.000), « à cassure esquilleuse » (J. MARRE). La nature de ce calcaire est donc bien différente de celle de la base du Maestrichtien (sud-est de Royan) constituée par des « calcaires blanc jaunâtre très tendres, glauconieux, un peu sableux » (notice de la carte géologique au 1/50.000 Royan - Tour de Cordouan) et de celle du Campanien formée par des « calcaires argilo-crayeux tendres, blanchâtres, entrecoupés de bancs calcaires durs, minces et irréguliers » contenant des silex (notice de la carte géologique au 1/50.000 Saint-Vivien de Médoc - Soulac-sur-mer).

2 - Composition floristique et organisation sociologique :

Elles sont données par le tableau 1. On constate que les espèces caractéristiques du **Xerobromion** sont particulièrement nombreuses (11) ; deux d'entre elles seulement ne figurent que dans un seul relevé. Nous avons inclus parmi ces espèces *Festuca lahonderei* qui, dans l'état actuel de nos connaissances, n'est connue que sur le littoral de Charente-Maritime au nord-ouest de Royan et à la Pointe du Chay, au sud de La Rochelle. Les espèces caractéristiques du **Mesobromion** sont moins nombreuses (5), deux d'entre elles n'étant présentes que dans un seul relevé. L'association à *Festuca lahonderei* appartient donc à l'alliance du **Xerobromion** Moravec 1967 et à la sous-alliance du **Xerobromion** Oberd. 1957 par suite de l'absence de *Sesleria albicans* subsp. *albicans* et d'autres espèces déalpines.

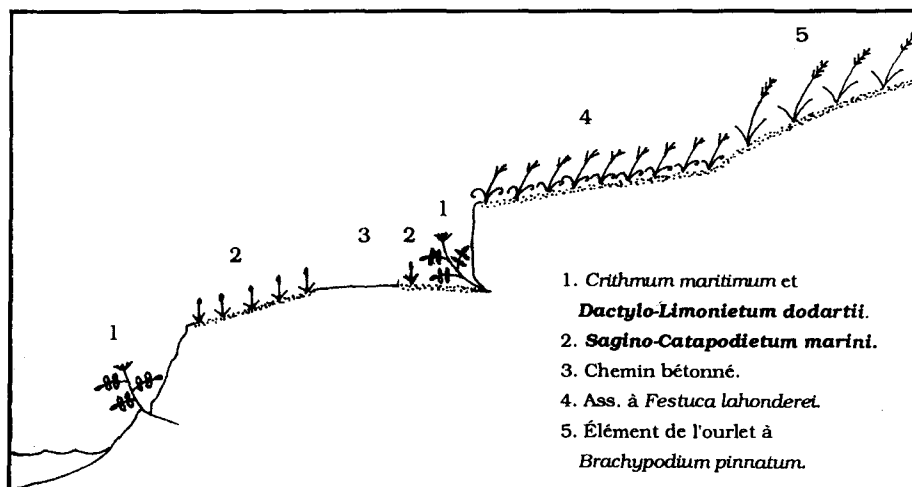
Les espèces des **Sedo-Scleranthetea** Br.-Bl. sont assez nombreuses, ce qui ne saurait étonner sur un sol assez souvent squelettique soumis à une forte insolation ainsi qu'à la violence des vents d'ouest et de sud-ouest. Trois espèces des **Saginetea maritimae** Westh. et al. témoignent de l'influence de la mer. Peu nombreuses sont les espèces des ourlets (**Trifolio-Geranietea sanguinei** Müller), ourlets que l'on peut observer en quelques points du littoral et que nous étudions ailleurs dans ce même bulletin ; ce caractère sépare les pelouses à *Festuca lahonderei* des pelouses à séslerie que nous étudierons plus loin.

Il faut enfin noter la présence fréquente d'une Bryophyte, *Trichostomum crispulum*, déterminée par R. B. PIERROT, que nous remercions ici.

3 - Contacts :

L'association à *Festuca lahonderei* est parfois la première association phanérogamique de la falaise littorale ; les contacts inférieurs sont alors constitués par des associations cryptogamiques (groupements de Lichens, groupements d'Algues). Ailleurs, deux associations peuvent être observées à des

niveaux inférieurs à celui occupé par notre association : le *Sagino maritimae* - *Catapodietum marini* R. Tüxen 1963 sur les petits replats et le *Dactylo hispanicae* - *Limonietum dodartii* J.-M. GÉHU 1984 dans les fissures (transect 1). Au niveau du Bois des Fées à Vaux-sur-mer le contact inférieur est



Transect 1
Royan-Pontailiac

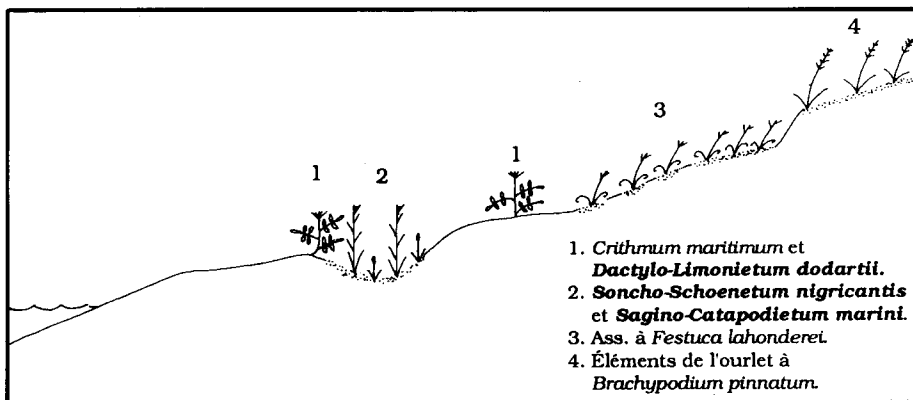
assuré par deux associations entremêlées (relevé ci-dessous) colonisant une petite dépression creusée dans le karst calcaire dont le fond est constitué par une argile de décalcification mêlée de petits graviers et de sable. Si l'une de ces associations (*Sagino - Catapodietum marini*) est commune sur les côtes de Saintonge, l'autre (*Soncho maritimi - Schoenetum nigricantis* de Foucault 1984) « est surtout un groupement lié aux falaises cristallines suintantes de la côte vendéenne » et n'a jamais été signalée sur les côtes charentaises sous son aspect typique, alors que la sous-association *calamagrostietosum epigei* de Foucault 1984 se rencontre parfois dans certaines dunes soumises à des influences subhalophiles. Le *Soncho - Schoenetum nigricantis* est ici très fragmentaire (transect 2).

Surface du relevé : 3 m². Recouvrement total : 50%

<i>Schoenus nigricans</i>	3	} <i>Soncho maritimi</i> - <i>Schoenetum nigricantis</i>
<i>Sonchus maritimus</i> ssp. marit.	2	
<i>Agrostis stolonifera</i>	2	
<i>Leontodon taraxacoides</i> ssp. tar.	1	
<i>Crithmum maritimum</i>	+	
<i>Elymus repens</i> (?)	+	
<i>Desmazeria marina</i>	+	} <i>Sagino maritimae</i> -
<i>Sagina maritima</i>	+	

<i>Plantago coronopus</i> ssp. coron.	+	} Catapodietum marini
<i>Anagallis arvensis</i>	+	
<i>Trichostomum crispulum</i>	2	

Le contact supérieur est toujours constitué par ce que, jusqu'ici, nous avons nommé une « friche à Brachypode » et qui correspond en réalité à un ourlet de la chênale verte (*Phillyreo - Quercetum ilicis* Lahondère 1987).

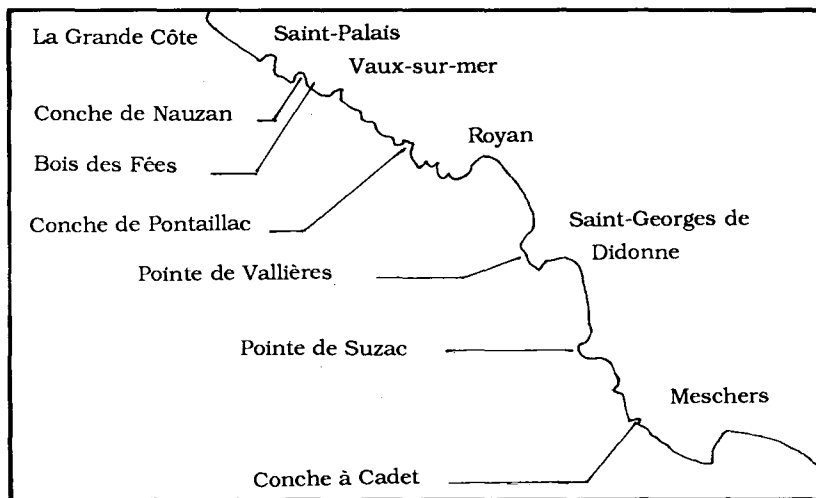


Transect 2
Vaux-sur-Mer. Bois des Fées.

4 - Extension géographique de l'association (synchorologie) :

La reconnaissance récente de *Festuca lahonderei* a pour conséquence l'ignorance de l'aire de cette fêtuque qui joue au nord de Royan un rôle très important dans l'association. Toutefois A. HUON qui, le premier, avait montré l'originalité de la fêtuque de Royan, signale cette plante à la Pointe du Chay, ce qui est confirmé par M. KERGUÉLEN et F. PLONKA (1989). La pelouse sèche de cette station est célèbre depuis longtemps pour sa richesse en espèces méditerranéennes. A la Pointe du Chay, commune d'Angoulins, se trouvent en particulier les espèces suivantes déjà notées au nord-ouest de Royan :

- **Festuca lahonderei* Kerguelén et Plonka
- **Inula montana*
- **Trinia glauca* subsp. *glauca*
- **Bellis pappulosa* Boiss.
- **Astragalus monspessulanus* subsp. *monspessulanus*
- Ophrys sphegodes* subsp. *sphogodes*
- Seseli montanum* subsp. *montanum*
- Carduncellus mitissimus*
- Teucrium montanum*
- Trifolium scabrum*
- Euphorbia exigua*



Situation géographique

On rencontre donc à la Pointe du Chay 5 des 11 espèces du **Xerobromion** (marquées *) présentes dans la pelouse de la région royannaise. Les espèces suivantes, inconnues à Royan, ont été observées au Chay :

**Scorzonera hirsuta*
 **Neatostema apulum*
 **Euphorbia serrata*
 **Linum strictum*
 subsp. *corymbulosum*
Catananche caerulea

**Echium asperrimum*
 **Trigonella gladiata*
 **Stachys heraclea*
 **Bupleurum baldense*
 subsp. *baldense*
Veronica austriaca subsp. *vahlit*

Ces plantes sont, pour la plupart, très localisées dans le Centre-Ouest ; celles notées * appartiennent, dans la région méditerranéenne, à la classe des **Thero-Brachypodietea** qui rassemble les groupements colonisant les sols calcaires sur substratum très perméable ; on peut donc, dans le Centre-Ouest, les rattacher au **Xerobromion**. *Catananche caerulea* a des exigences un peu différentes : c'est une espèce de l'**Aphyllanthion** colonisant les sols marneux maintenant l'humidité un certain temps comme c'est le cas en Saintonge où l'espèce caractérise le **Catanancho-Festucetum timbalii** qui occupe les sols les plus compacts du **Xerobromion**. *Veronica austriaca* subsp. *vahlit* est une plante des ourlets du **Geranion sanguinei**.

Les pelouses de la Pointe du Chay ont donc une composition voisine de celles du nord-ouest de Royan. Il s'agit vraisemblablement du même ensemble ou de deux ensembles très voisins qui occupent en Charente-Maritime les substratums les plus secs ; ce sont les pelouses les plus riches en espèces méditerranéennes.

La présence côte à côte, à Vaux-sur-mer, de l'association à *Festuca lahonde-*

Tableau 1

Numéro du relevé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Surface en m ²	3	2	2	1	1	3	10	5	5	5	20
Recouvrement	70	70	80	75	10	80	10	75	60	75	65
Espèces du Xerobromion											
<i>Festuca lahonderet</i> Kerg. et Plonka	3	2	2	2	1	3	2	2	3	3	4
<i>Koeleria vallesiana</i> subsp. vall.		+	3	2	2	2	2	2	2	2	+
<i>Helianthemum apenninum</i>	1		1	1	+	2	1	2	+	+	2
<i>Bellis pappulosa</i> Boiss.	3	1		i		+	+	1	1	+	3
<i>Astragalus monspessulanus</i> subsp. m.		1	2		+	3	1		1	+	2
<i>Inula montana</i>						1	1	+	1	2	1
<i>Trinia glauca</i> subsp. <i>glauca</i>						1	1	3	2	1	1
<i>Helichrysum stoechas</i> subsp. <i>stoechas</i>					i	2	+			1	+
<i>Carex hallerana</i>							+	+		+	+
<i>Ononis pusilla</i>						2					
<i>Allium sphaerocephalon</i> subsp. <i>sph.</i>				+							
Espèces du Mesobromion											
<i>Lotus corniculatus</i>	+		i					+	+	+	
<i>Cirsium acaule</i> subsp. <i>acaule</i>								+	1	+	+
<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i>									1	1	1
Espèces des Brometalia											
<i>Hippocrepis comosa</i>							1	+	1	1	1
<i>Seseli montanum</i> subsp. <i>montanum</i>	+	1	2	2		2					+
<i>Blackstonia perfoliata</i> subsp. <i>perfol.</i>			2	i		+	+	+			+
<i>Bromus erectus</i> subsp. <i>erectus</i>						+	+				+
<i>Teucrium montanum</i>								+			+
Espèces des Festuco-Brometea											
<i>Thymus serpyllum</i> subsp. <i>serpyllum</i>	+		+	3	+	1	1	1	+	+	+
<i>Eryngium campestre</i>			+	i					+	+	
<i>Sanguisorba minor</i> s. l.							+	+	+	+	
<i>Salvia pratensis</i>								+	+	+	+
<i>Asperula cynanchica</i>								+	+	+	+
Espèces des Sedo-Scleranthetea											
<i>Hieracium pilosella</i> s. l.							1	+	+	+	+
<i>Leontodon taraxacoides</i> subsp. <i>tarax.</i>	+							+	+	+	+
<i>Hypochoeris radicata</i>				+					+		+
<i>Trifolium scabrum</i>				2	+			1			
<i>Bromus madritensis</i>				+	i						
<i>Euphorbia exigua</i>							+			+	
<i>Cerastium glomeratum</i>	+	+									
Espèces des Saginetea											
<i>Sagina maritima</i>		+	+	+	+				+		
<i>Desmazeria marina</i>				1				+	+	+	
<i>Plantago coronopus</i> subsp. <i>cor.</i>		+	+		+				+		
Espèces des Trifolio-Geranietea											
<i>Brachypodium pinnatum</i> subsp. <i>pinn.</i>				i	+		+				+
<i>Gallium mollugo</i>						1			+		+
<i>Tanacetum corymbosum</i> subsp. <i>cor.</i>				+			+				
Compagnes											
<i>Odontites verna</i> subsp. <i>serotina</i>				1	+	+	+	+			
<i>Agrostis stolonifera</i>	+	3	+		1						

Numéro du relevé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Surface en m ²	3	2	2	1	1	3	10	5	5	5	20
Recouvrement	70	70	80	75	10	80	10	75	60	75	65
Compagnes (suite)											
<i>Medicago lupulina</i>		1	+	+							+
<i>Centaurium erythraea</i> subsp. <i>erythraea</i>										+	+
<i>Centaurium pulchellum</i>							+	+			
Bryophyte											
<i>Trichostomum crispulum</i>

Autres espèces

Mesobromion : *Ophrys sphegodes* subsp. *sphgodes* : rel. 1 : i ; *Ranunculus bulbosus* subsp. *b.* : rel. 1 : i.

Brometalia : *Carduncellus mitissimus* : rel. 10 : 1 ; *Coronilla minima* : rel. 7 : + ; *Potentilla tabernaemontani* : rel. 10 : +.

Sedo-Scleranthetea : *Arenaria leptoclados* : rel. 3 : + ; *Bromus hordaceus* subsp. *thomii* : rel. 3 : +.

Compagnes : *Dactylis hispanica* Roth. : rel. 3 : i ; *Veronica arvensis* : rel. 2 : + ; *Crepis sancta* : rel. 2 : + ; *Geranium molle* : rel. 2 : i ; *Crithmum maritimum* : rel. 2 : +. *Salvia verbenaca* : rel. 11 : + ; *Valerianella sp.* : rel. 2 : i.

Relevés effectués le long de la côte de Royan-Pontailiac à Vaux-Nauzan.

Association à *Festuca lahonderei*.

Tableau 1

rei et du **Phillyreo - Quercetum ilicis** nous paraît intéressante à souligner : ces deux ensembles correspondent en effet aux ultimes irradiations méditerranéennes vers l'atlantique.

5 - Protection :

L'association à *Festuca lahonderei* présente, selon toute vraisemblance, une extension géographique limitée. Ceci, joint à sa richesse floristique, devrait imposer sa protection. Nous espérons que les autorités municipales de Vaux-sur-mer (et celles d'Angoulins !) sauront assurer cette sauvegarde et qu'elles concrétiseront ainsi le désir qu'elles ont manifesté de défendre ce qui reste dans cette commune du patrimoine naturel.

II - L'association à *Sesleria albicans* subsp. *albicans*

Dans un précédent bulletin (LAHONDÈRE 1973) nous avons évoqué la flore exceptionnelle de la pelouse littorale de la Conche à Cadet à Meschers, au sud-est de Royan, avant sa dégradation causée par la construction d'une villa. Une particularité de cette pelouse était la présence de *Stipa pennata* subsp. *pennata* et de *Sesleria albicans* subsp. *albicans*. *Stipa pennata* a particulièrement souffert de la destruction du site (nous en avons cependant revu quelques pieds

après la construction de la villa), car la plante se trouvait sur la partie supérieure de la falaise qui était le secteur le plus riche de la Conche à Cadet (relevé 3, effectué en avril 1969, du tableau 2). Le relevé 2 du même tableau a été réalisé à la même date au-dessous du précédent et juste au-dessus d'un petit sentier qui sépare la pelouse à seclérie de la végétation chasmophile du *Dactylo - Limonietum dodartii* remarquablement dominé ici par *Matthiola incana* subsp. *incana* colonisant à la fois les fentes et les petites vires de la falaise

Nous avons, depuis, trouvé une autre station de *Sesleria albicans* subsp. *albicans* : celle-ci est située sur la falaise sud de la conche de Nauzan à Vaux-sur-mer. C'est une très petite station de quelques mètres carrés de plus en plus dégradée, ce qui ne saurait étonner dans un secteur aussi fréquenté.

1 - Conditions stationnelles :

La pelouse à seclérie colonise des pentes raides. Le substratum est constitué par des éboulis dont les éléments grossiers dominant dans la partie supérieure et les éléments fins dans la partie inférieure des pentes, ce qui correspond, à la Conche à Cadet, à de petites différences floristiques : le sommet de la pente est un milieu un peu plus ouvert et floristiquement plus riche. Ces conditions correspondent à ce que note V. BOULLET : « les pelouses occupent les pentes raides et les vires » ; « un horizon d'éboulis comprenant de nombreux éléments squelettiques grossiers et supportant parfois un horizon humifère plus ou moins épais, constitue le substratum de ces pelouses » ; « les pelouses à seclérie semblent donc avoir une signification géomorphologique bien précise ».

2 - Composition floristique et organisation sociologique :

Le faible nombre de relevés possibles et réalisés (relevé 1 : Vaux-Nauzan en avril 1989 ; relevés 2 et 3 : Conche à Cadet à Meschers en avril 1969) interdit l'identification précise d'une association. Les stations de *Sesleria albicans* subsp. *albicans* en Charente-Maritime sont rares (J. LLOYD ne signale la plante que de Martrou à Soubise, à l'ouest de Rochefort) ; celles de *Stipa pennata* subsp. *pennata* le sont encore davantage (J. LLOYD l'indique aux environs de Meschers et à Echebrune près de Pons) ; quant à *Leucanthemum graminifolium*, l'espèce n'est mentionnée par J. LLOYD qu'à l'ouest de Meschers et à Angoulême. Les relevés du tableau 2 devront donc être comparés à ceux effectués dans d'autres régions que la nôtre avant que puisse être identifiée la phytocoenose que nous étudions. Onze espèces appartiennent au *Xerobromion*, alliance à laquelle doivent donc être rattachés les trois relevés publiés ici. Trois de ces espèces différencient la sous-alliance du *Seslerio-Xerobromenion* Oberd. 1957 : *Sesleria albicans* subsp. *albicans*, *Stipa pennata* subsp. *pennata* et *Leucanthemum graminifolium*. La position de *Convolvulus lineatus* est moins étudiée dans la littérature. Toutefois ce liseron caractérise dans la région méditerranéenne le *Convolvuleto - Ononidetum pubescentis* Br.-Bl. 1931, association de « pelouses assez denses (recouvrement 80-90%) des coteaux miocènes marneux, chauds, au S.W. du département de l'Hérault... Le sol, riche en carbonate, est sec, peu perméable et garde longtemps l'humidité après les pluies. Groupement localisé dans une contrée à faibles précipitations annuelles (environ 500 mm). » (J. Br.-Bl. et coll.). Cette association a aussi été identifiée

par R. MOLINIER dans les Bouches-du-Rhône, sur les « marnes et argiles rouges éocènes très sèches, région de Rognac ». *Convolvulus lineatus* a régressé en Charente-Maritime depuis J. LLOYD qui le disait « assez commun, çà et là rochers de la région maritime depuis Mortagne à Saint-Palais, Oléron pointe du nord, jusqu'à La Rochelle, Marsilly et La Flotte en Rê ; Vendée : Chaillé-les-marais R.R. » A Saint-Palais - La Grande Côte, *Convolvulus lineatus* colonise un petit éboulis constitué d'argile et d'éléments grossiers et une petite falaise. *Convolvulus lineatus* appartient donc bien en Charente-Maritime au cortège du **Xerobromion**.

Numéro du relevé	1	2	3	Autres espèces Mesobromion : <i>Ophrys sphegodes</i> subsp. <i>sphgodes</i> : rel. 2 et 3 : + ; <i>Cirsium acaule</i> subsp. <i>acaule</i> : rel. 1 : + ; <i>Lotus corniculatus</i> : rel. 1 : + ; <i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i> : rel. 1 : +. Brometalia, Festuco-Brometea : <i>Teucrium montanum</i> : rel. 3 : 1 ; <i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>vulneraria</i> : rel. 1 : 1 ; <i>Carlina vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> : rel. 2 : + ; <i>Thesium humifusum</i> : rel. 2 : + ; <i>Salvia pratensis</i> : rel. 1 : + ; <i>Carex liparocarpos</i> subsp. <i>liparocarpos</i> : rel. 2 : +. Sedo-Scleranthetea : <i>Sedum reflexum</i> : rel. 1 : +. Trifolio-Geranietea et manteau : <i>Osyris alba</i> : rel. 2 : 1 ; <i>Foeniculum vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i> : rel. 2 : + ; <i>Centaurea aspera</i> subsp. <i>aspera</i> : rel. 2 : + ; <i>Galium mollugo</i> : rel. 3 : +. Compagnes et accidentelles <i>Phillyrea latifolia</i> : rel. 1 : + ; <i>Quercus ilex</i> : rel. 3 : + ; <i>Picris hieracioides</i> subsp. <i>hieracioides</i> : rel. 1 : + ; <i>Medicago lupulina</i> : rel. 1 : + ; <i>Hypochoeris radicata</i> : rel. 3 : + ; <i>Leontodon taraxacoides</i> subsp. <i>taraxacoides</i> : rel. 2 : + ; <i>Cheiranthus cheiri</i> : rel. 2 : + ; <i>Vicia sativa</i> subsp. <i>nigra</i> : rel. 5 : +.
Surface en m ²	2	20	20	
Recouvrement total	95	100	100	
Pente en %	40	40	40	
Espèces du Seslerio-Xerobromenion				
<i>Sesleria albicans</i> subsp. <i>albicans</i>	5	2	3	
<i>Stipa pennata</i> subsp. <i>pennata</i>			1	
<i>Leucanthemum graminifolium</i>			1	
Espèces du Xerobromion				
<i>Helianthemum aperrinum</i>	1	1	+	
<i>Bellis pappulosa</i> Boiss.	+	+	+	
<i>Astragalus monspessulanus</i> subsp. <i>m.</i>	1	2		
<i>Helichrysum stoechas</i> subsp. <i>stoechas</i>		1	1	
<i>Festuca lahonderei</i> Kerg et Plonka	1			
<i>Convolvulus lineatus</i>			+	
<i>Palleris spinosa</i> subsp. <i>spinosa</i>			+	
<i>Carex hallerana</i>	+			
Espèces des unités supérieures (Brometalia, Festuco-Brometea)				
<i>Seseli montanum</i> subsp. <i>montanum</i>		1	1	
<i>Coronilla minima</i>	1		1	
<i>Thymus serpyllum</i> subsp. <i>serpyllum</i>		1	1	
<i>Sanguisorba minor</i> s. l.		1	+	
<i>Scabiosa columbaria</i> subsp. <i>columbaria</i>		+	+	
<i>Eryngium campestre</i>		+	+	
<i>Blackstonia perfoliata</i> subsp. <i>perfoliata</i>		+	+	
Espèce des Sedo-Scleranthetea				
<i>Hieracium pilosella</i> s. l.		+	1	
Espèces des Trifolio-Geranietea				
<i>Brachypodium pinnatum</i> subsp. <i>pinn.</i>		4	2	
<i>Dorycnium pentaphyllum</i> subsp. <i>pent.</i>		+	1	
<i>Rubia peregrina</i>		+	+	

Association à *Sesleria albicans* subsp. *albicans*

Tableau 2

V. BOULLET note à propos des pelouses à *Sesleria albicans* que « quelques espèces des **Origanetalia** et **Trifolio - Geranietea** ont ici un comportement de plante des **Festuco-Brometea** ». Nous avons effectivement noté dans la pelouse à séslière de la Conche à Cadet la présence d'espèces de l'ourlet préforestier de l'**Inulo spiraeifoliae - Dorycnietum pentaphylli** V. Boulet 1986 : *Dorycnium pentaphyllum* subsp. *pentaphyllum*, *Foeniculum vulgare* subsp. *vulgare*, *Brachypodium pinnatum* subsp. *pinnatum*, *Centaurea aspera* subsp. *aspera*, *Gallium mollugo*, *Rubia peregrina*, espèces présentes dans le tableau 2, auxquelles on pourrait joindre : *Aster linosyris*, *Allium roseum*, notés en dehors de ces relevés. Une espèce du manteau figure même dans un relevé : *Osyris alba*.

Les espèces des **Sedo - Scleranthetea** semblent moins nombreuses ici que dans l'association à *Festuca lahonderei*. Ceci est, bien sûr, à mettre en rapport avec le caractère moins squelettique du substratum de la pelouse à séslière.

3 - Protection :

Les pelouses à séslière constituent un ensemble qui « apparaît isolé en îlots relictuels, particulièrement instructifs sur le peuplement végétal postglaciaire et son maintien » (V. BOULLET) ; elles représentent les vestiges les plus occidentaux de ce peuplement et en tant que telles auraient mérité une protection totale qui, si elle n'est pas admise par tous en 1990, l'était par beaucoup moins de personnes en 1969. Espérons que ce qui reste de ces pelouses, même si cela représente peu comparé à ce qu'elles étaient, sera soustrait aux multiples agressions provoquées par l'extension du tourisme en milieu littoral.

Bibliographie

- BOULLET, V., 1984. - Première contribution à l'étude des pelouses calcaires du Crétacé des Charentes. *Coll. Phytos.* **XI**. La végétation des pelouses calcaires: Strasbourg 1983, 15-36, J. Cramer, Vaduz.
- BOULLET, V., 1986. - *Les pelouses calcicoles (Festuco-Brometea) du domaine atlantique français et ses abords au nord de la Gironde et du Lot. Essai de synthèse phytosociologique.* 333 pages. Thèse Univ. Sc. et Techn. Lille.
- BRAUN-BLANQUET, J., ROUSSINE, N., NEGRE, R., 1952. - *Les groupements végétaux de la France méditerranéenne.* 297 pages. C.N.R.S. Paris.
- Bureau de Recherches Géologiques et Minières : Carte géologique au 1/50.000 Royan - Tour de Cordouan, 1968 ; carte géologique au 1/50.000 Saint-Vivien de Médoc - Soulac-sur-mer, 1972.
- CHÉZEAU, G. et LAHONDÈRE, Ch., 1986. - Compte rendu de l'excursion du 26 mai 1985 : canal de Rompsay, Pointe du Chay, Yves (Charente-Maritime). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S. **17**, 325-331. Royan.

- FOUCAULT, B. de, 1984. - *Systématique, structuralisme et synsystématique des prairies hygrophiles des plaines atlantiques françaises*. 675 pages. Thèse Univ. Rouen.
- HUON, A., 1970. - *Les fétuques de l'ouest de la France. Recherches de biosystématique et de biogéographie*. 298 pages. Thèse Fac. Sc. Rennes.
- KERGUÉLEN, M. et PLONKA, F., 1988. - Le genre *Festuca* dans la flore française. Taxons nouveaux, observations nomenclaturales et taxinomiques. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S. **19**, 15-30, 2 pl. Royan.
- KERGUÉLEN, M. et PLONKA, F., 1989. - Les *Festuca* de la Flore de France (Corse comprise). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* N.S., Numéro spécial **10**. 368 pages. Royan.
- LAHONDÈRE, Ch., 1973. - La pelouse sèche maritime de la Conche à Cadet à Meschers (Charente-Maritime). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* N.S. **4**, 60-63. Royan.
- LAHONDÈRE, Ch., 1986. - La végétation des falaises des côtes charentaises. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* N.S. **17**, 33-53. Royan.
- LAHONDÈRE, Ch., 1987. - Les bois de chêne vert (*Quercus ilex*) en Charente-Maritime. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* N.S. **18**, 57-66. Royan.
- LLOYD, J., 1886. - *Flore de l'ouest de la France*. 4ème éd. 454 pages. Nantes. Paris.
- MOLINIER, R., sans date. - *Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône*, 375 pages. Imprimerie municipale. Marseille.
- MARRE, J., 1936. - *Notes géologiques sur la presqu'île d'Arvert et les environs de Royan*. D.E.S. Fac. Sc. Bordeaux.
- ROYER, J.-M., 1984. - Caractérisation, répartition et origine du **Xerobromion**. *Coll. Phytosoc.* **XI**. La végétation des pelouses calcaires : Strasbourg 1983, 243-267. J. Cramer. Vaduz.